



À LA GLOIRE DU GRAND ARCHITECTE DE L'UNIVERS

GRANDE LOGE NATIONALE FRANÇAISE

12, RUE CHRISTINE DE PISAN - 75017 PARIS ■ Tél 33 (0)1 44 15 86 20 ■ Fax 33 (0)1 44 15 86 36



Lettre du Grand Maître

Paris, le 26 juin 2012

AUX MEMBRES DU SOUVERAIN GRAND COMITÉ

Mes Très Chers Frères, membres du Souverain Grand Comité,

L'expression des votes de l'Assemblée Générale qui s'est tenue à Paris le samedi 23 juin 2012 démontre que tout doute s'est dissipé sur la parfaite gestion des finances de l'Association et la totale probité de la Gouvernance, mais le vote négatif concernant la ratification du candidat à la Grande Maîtrise élu par le Souverain Grand Comité révèle qu'une distance s'est installée dans l'Obéissance, à la fois, entre les organes de représentation maçonnique et entre les Frères et les Loges. Le vote du Souverain Grand Comité du 30 mars 2012 n'a pas été ratifié par les représentants des Loges.

Au-delà de l'analyse des conditions matérielles de l'organisation du vote, qui a déjà montré ses insuffisances, car elles assurent une plus grande représentation des Loges géographiquement proches du lieu unique où se déroulent les opérations de vote, au détriment des Loges situées dans les Provinces les plus éloignées de Paris, il faut admettre que ce vote rompt avec notre tradition séculaire et traduit une volonté de plus grande participation directe des Frères représentant les Loges aux événements touchant à la vie de l'Obéissance.

Au-delà de toute considération de personne, la majorité des délégués ont exprimé par leurs votes une conception de l'organisation maçonnique qui n'est plus celle qui a été respectée par la GLNF depuis sa création en 1913. Ils ont manifesté une volonté de participer et d'arbitrer la vie de l'Association sans considération d'aspect hiérarchique et pyramidal, aspects qui ont prévalu pendant 99 ans.

La croissance de nos effectifs et ses conséquences, déjà analysées sur le plan maçonnique, a projeté la GLNF dans un régime associatif de type démocratique. Ce changement, dont le futur nous indiquera s'il s'agit d'une évolution positive ou non, posera un certain nombre de questions, mais semble irréversible.

En tant que Grand Maître régulièrement désigné, conformément à la haute considération que j'ai des devoirs de ma charge, je m'attacherai à en tirer toutes les conséquences nécessaires pour préserver l'intégrité de la GLNF. Je demande à tous de m'aider à le faire, en restant unis et en contribuant activement par vos réflexions et votre action à faire évoluer nos structures et modalités de fonctionnement, de telle sorte que la signification profonde du vote de cette assemblée soit prise réellement en compte dans le sens de l'intérêt général. La future désignation d'un nouveau Grand Maître doit bénéficier d'un large consensus qui lui permettra de mettre en œuvre les changements nécessaires, et contribuer ainsi à l'épanouissement de nos valeurs.

La modification de la nature de notre Grande Loge était déjà en marche depuis le 3 décembre 2009, date à laquelle s'est exprimée une autre voix, en relation avec des conceptions qui, jusque-là, étaient étrangères à notre démarche maçonnique.

Nous nous réunirons cet été afin de réfléchir et de débattre des mesures à prendre très rapidement pour que, dès la rentrée maçonnique 2012, elles puissent être mises en œuvre. Les futures élections et ratification du Grand Maître doivent se faire avec l'adhésion du plus grand nombre de nos Frères, en préservant l'essentiel de ce que nous sommes.

C'est un moment extrêmement important, pour l'ensemble de notre Grande Loge et pour chacun d'entre nous individuellement.

Veillez croire, mes Biens Chers Frères en l'expression de mon profond attachement fraternel.

François STIFANI